

## DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021



# Desserte du CHNDS

Le Département  
des Deux-Sèvres crée une liaison  
routière entre Noirterre et  
le centre hospitalier

---



## SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE 3

UN TRACÉ ROUTIER DESSINÉ AU PLUS PRÈS  
DES CHEMINS ET VOIES EXISTANTS 4

POINT D'ÉTAPE DU CHANTIER  
AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 6

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

“ La modernisation du réseau routier est un incontournable pour faciliter le quotidien des Deux-Sévriens, d'autant plus quand il s'agit de rejoindre plus facilement et plus rapidement un centre hospitalier. ”



**Coralie DENOUES**  
Présidente du Conseil départemental  
des Deux-Sèvres



**Philippe BRÉMOND**  
Vice-président en charge des Mobilités

“ Ce chantier est le fruit d'un compromis entre contraintes routières, agricoles et environnementales. ”

## UNE DESSERTE POUR FACILITER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ

« Ce chantier illustre l'engagement du Département des Deux-Sèvres dans la facilitation de l'accès aux soins pour chaque Deux-Sévrien ! Aussi, pour les Thouarsais, l'itinéraire le plus rapide pour rejoindre le Centre hospitalier nord Deux-Sèvres a été retenu par la collectivité. Une desserte de 4,2 km réalisée dans le respect des intérêts du monde agricole, des questions financières et des impacts environnementaux », souligne Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental, vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Faye-l'Abbesse, lors de la visite du chantier de la liaison routière entre Noirterre et le Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres.

**Coût du chantier pour le Département des Deux-Sèvres : 6,5 M€.**

Et Philippe Brémond, vice-président en charge des Mobilités, de préciser que le calendrier est tenu : « Les travaux d'aménagement ont débuté début septembre pour une mise en service fin mai 2022 ».

Les interlocuteurs locaux avaient fait le choix d'une procédure d'aménagement foncier avec inclusion d'emprise ayant pour conséquence de différer les travaux initialement prévus en 2018. Même le report l'an passé d'une enquête publique en raison de la crise sanitaire ou des délais liés aux démarches administratives n'ont pas modifié cet objectif de commencer en 2021.

Pour mémoire, en attendant le coup d'envoi de ce chantier, les routes menant à l'hôpital ont par ailleurs bénéficié ces dernières années de travaux d'amélioration de leur couche de roulement. Ainsi, entre 2018 et 2020, ce sont plus de 13 kilomètres de routes qui ont été renouvelées dans ce secteur (RD938Ter entre Thouars et Bressuire et RD725 entre La Maucarière et Bressuire) pour un montant total de 1,3 M€.



## UN TRACÉ ROUTIER DESSINÉ AU PLUS PRÈS DES CHEMINS ET VOIES EXISTANTS

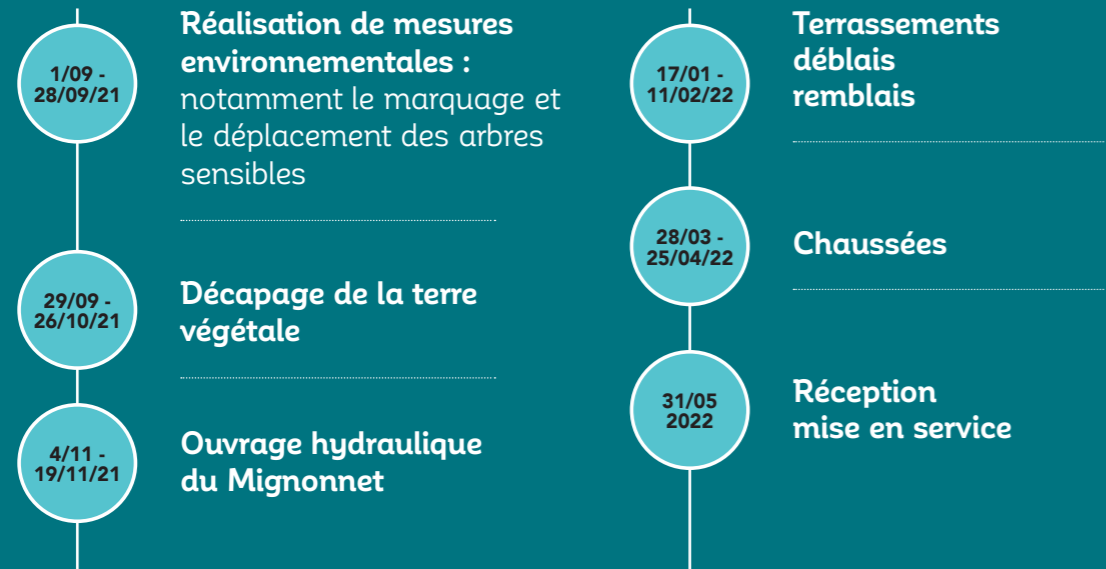
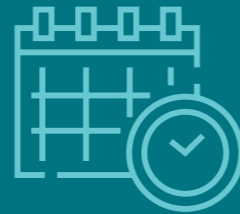
Conduit sous la maîtrise d'ouvrage du Département des Deux-Sèvres qui en est le seul financeur, ce chantier a débuté en septembre 2021 après une période de préparation du chantier avec les entreprises de juin à août 2021. Objectif de cette nouvelle voie : **faciliter l'accès au CHNDS depuis Thouars.**

Le projet d'un coût de **6,5 M€** pour la collectivité consiste en la **création d'une voie départementale de 4,2 km** accessible au nord sur la RD 938 ter près de Noirterre par un carrefour avec une zone centrale pour les mouvements tourne-à-gauche et au sud directement sur le giratoire d'accès au centre hospitalier sur la RD 725. Un carrefour est également identifié au croisement entre le projet et la RD 148 (Noirterre-Faye-l'Abbesse).

Pour limiter les impacts, la définition du tracé de cette route (chaussée de 6 m de large et accotements de 2 m de large) a été réalisée en **s'adaptant aux enjeux environnementaux** caractérisés par le système bocager (haies, arbres, mares) tout en **s'appuyant le plus possible sur les chemins ou voies existantes**. À noter que des écologues ont été mandatés par la maîtrise d'œuvre et les entreprises pour veiller au bon respect des dispositions environnementales prévues.

Les travaux engagés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 sont réalisés par le groupement Charier-Colas (2 entreprises deux-sévriennes). Quant à la maîtrise d'œuvre des études et le suivi des travaux, ils sont assurés par Arcadis (entreprise nantaise).

### CALENDRIER D'ÉLABORATION (IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE)

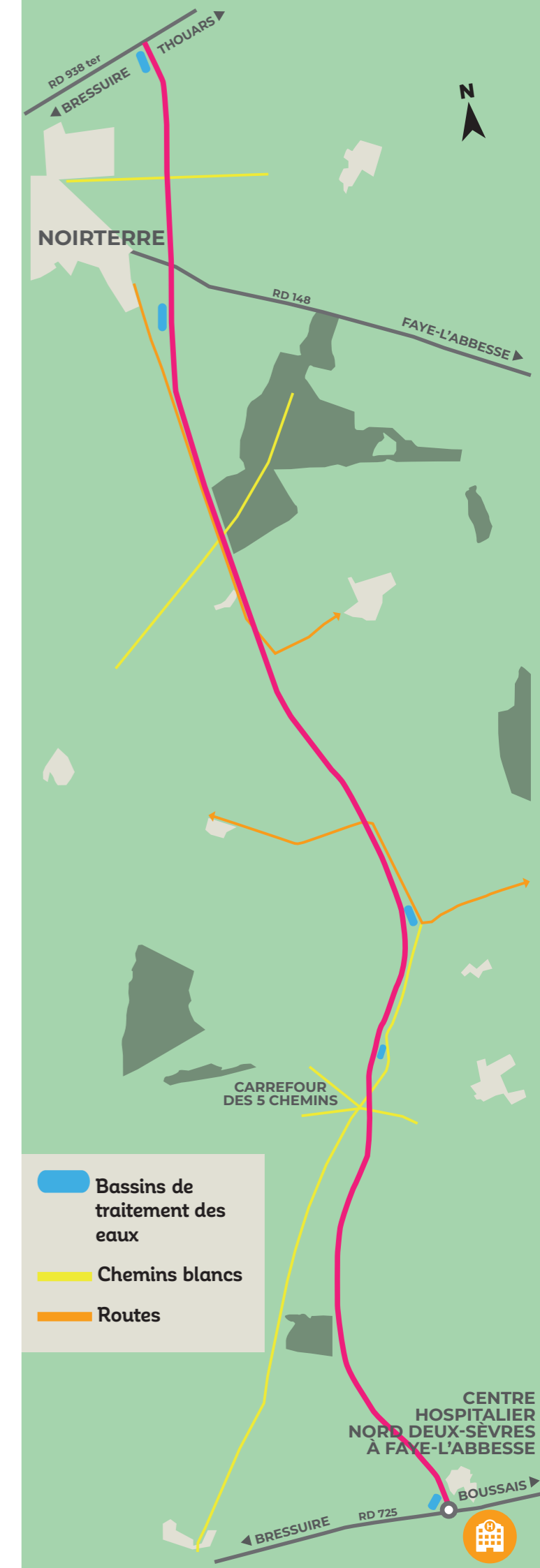


## EN CHIFFRES

- **30 000 m<sup>3</sup>** de terre décapée
- **14 000 m<sup>3</sup>** de déblaiement
- **75 000 m<sup>3</sup>** de remblaiement en matériaux
- **6 500 m<sup>3</sup>** d'enrobés
- **1 ouvrage** (dalot - canal d'évacuation d'eau placé sous une chaussée - de 3 m de large, 1,25 m de haut et 42 m de long)
- **2,3 km** de glissières métalliques
- **10 km** de clôtures herbagères

### Le trajet Thouars-CHNDS avait été évalué en temps à :

- **23 minutes** via La Maucarrière (aux vitesses réglementaires)
- **21 minutes 30** via la RD148 entre Noirterre et Faye-l'Abbesse
- **18 minutes 5 secondes** via le projet de voie en cours





## POINT D'ÉTAPE DU CHANTIER AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

Depuis fin septembre, le décapage de la terre végétale a été engagé (photo 2). La réalisation de mesures environnementales a précédé à l'engagement de cette phase du chantier.

Après des repérages durant l'été (arbres à potentiel d'accueil d'insectes ou de chauves-souris, présence de l'espèce envahissante xénopie lisse dans les mares...), les arbres sensibles ont été marqués et déplacés (1-3). Le transfert des mares est en cours.

Le projet doit **satisfaire aux mesures environnementales** suivantes avec les réalisations suivantes :

- **5 bassins de gestion et de traitement des eaux** de la RD ;
- **un ouvrage pour la continuité du ruisseau** Le Mignonnet avec un aménagement intérieur de 2 banquettes de 0,5 m et la reconstitution d'un lit de 30 cm d'épaisseur ;
- **4 petits ouvrages** de franchissement sous la route pour la petite faune avec 3,2 km de clôtures spécifiques ;
- restauration de **30 460 m<sup>2</sup> de prairies humides** ;



1



2

- **4 160 m<sup>2</sup> de boisement humide** ;
- **15 mares** dont 10 avec l'aménagement foncier agricole pour répondre à la destruction prévue de 5 mares ;
- **5 260 m de haies bocagères** dans le cadre du projet routier et 1 170 m en plus dans le cadre de l'aménagement foncier agricole ;
- **56 537 m<sup>2</sup> de prairies mésophiles** (favorables pour les amphibiens et 26 390 m<sup>2</sup> de prairies de cultures (favorables à certains oiseaux) seront reprises dans le cadre de l'aménagement foncier (4).



3



4

### LE BUDGET ROUTIER 2021 DU DÉPARTEMENT



**10,8 M€**

pour la maintenance  
des 4000 km  
de routes départementales



**8,3 M€**

pour le développement  
des infrastructures :  
aménagement de la RD 948,  
nouvelle liaison routière  
entre Noirterre et  
le Centre hospitalier  
nord Deux-Sèvres, études du  
contournement nord de Niort.



**800 000 M€**

pour l'amélioration,  
la modernisation et  
la création d'aires  
de covoiturage.



## CONTACT PRESSE

---

Delphine Péronnet  
06 63 21 57 51  
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

---

Département des Deux-Sèvres  
Mail Lucie Aubrac  
CS 58880 - 79028 NIORT  
www.deux-sevres.fr

